



## Serment des Avocats et mensonges

Par **MICHELVILLEURBANNE**, le **29/08/2011** à **09:15**

Bonjour,

Je me suis aperçu que des Avocats mentent **VOLONTAIREMENT** dans leurs conclusions et n'hésitent pas à diffamer la victime de leur client. Ont ils une perte de mémoire précoce ou le serment qu'ils ont prêté n'est il que pur folklore ?

Quand, en tete à tete, un Avocat explique à son adversaire (victime des agissements de son client) qu'il perdra car il dit (l'adversaire bien entendu) la vérité, est-ce un agissement normal ?

Si le mensonge est nécessaire pour que la vérité ne triomphe pas, alors est-ce cela notre Justice ?

A quoi sert ce serment ?

Par **FABRE 1963**, le **24/10/2011** à **20:37**

vous êtes naïf ou quoi il sont assermenté entre parenthèse pour mentir ce sont des escrocs officiels en gros